

### Lancement officiel de la construction de l'usine de traitement des eaux usées du Projet de Port Hope en présence de dignitaires

Sur la photo, de g. à d. : Sandra Young, directrice régionale, Approvisionnement et rémunération, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; Greg Stack, vice-président, Développement des affaires et Conception, de Kenaidan Contracting, à Mississauga; Rick Norlock, député de Northumberland-Quinte West; Linda Thompson, mairesse de Port Hope; et Walter van Veen, directeur de projet, au Bureau de gestion de l'Initiative dans la région de Port Hope



**La construction commence...voir 3**

#### DANS LE PRÉSENT NUMÉRO

Lettre du directeur de projet . . . . . 2

Lancement du contrat pour l'usine de traitement des eaux . . . . . 3

Comprendre le Contrôle radiologique de propriétés . . . . . 4

Les campagnes de contrôle de propriétés sont en cours . . . . . 6

Travail sur le terrain – propriétés non résidentielles . . . . . 7

Groupe de liaison des citoyens . . . . . 8

Faisons connaissance . . . 8

## La décision de la CCSN permet au projet d'aller de l'avant

La décision rendue le 15 novembre par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a donné l'autorisation au Bureau de gestion de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) de procéder au nettoyage des déchets radioactifs de faible activité historiques à Port Hope.

La CCSN a prolongé la durée du permis accordé en 2009 pour le projet jusqu'au 31 décembre 2022 et a supprimé un point d'arrêt, ce qui a ouvert la voie à la phase 2 du Projet de Port Hope, soit l'assainissement des déchets et la construction de l'installation. La décision a été prise à la suite d'une audience publique qui a eu lieu à Ottawa le 24 octobre.

Dans sa décision, la Commission a confirmé que « EACL (Énergie atomique du Canada limitée) était qualifiée pour exécuter les activités que le permis autorisait » et qu'elle prendrait « des mesures adéquates pour protéger la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement ».

*Suite à la page 7...*

## Lettre du directeur de projet de Port Hope

Alors que l'année tire à sa fin, prenons le temps de réfléchir à ce que nous avons accompli et à ce qui nous attend. À tous les égards, 2012 a été une année exceptionnelle pour le Projet de Port Hope.

L'engagement de 1,28 milliard de dollars de la part du gouvernement fédéral pour les deux projets de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) a permis de lancer la phase 2. Plusieurs initiatives importantes ont débuté, notamment le programme de contrôle radiologique de propriétés, la construction de l'usine de traitement des eaux usées du Projet de Port Hope, et la publication d'appels d'offres pour plusieurs nouveaux contrats portant sur des enquêtes sur les propriétés et des projets d'infrastructure.



Nous prévoyons que 2013 sera tout autant monumentale. Entre maintenant et l'été prochain, des appels d'offres pour des contrats de construction majeurs seront affichés, y compris celui de l'installation de gestion des déchets à long terme. La portée du contrat comprendra la réhabilitation des sites à grande échelle et la construction du monticule technique en surface destiné au stockage des déchets.

Il y a un an, quand j'ai rejoint l'IRPH après avoir participé à un grand projet de réhabilitation en Nouvelle-Écosse, le BG-IRPH comptait 33 employés. Aujourd'hui, nous réunissons près de 100 personnes hautement qualifiées, dont certaines travaillent sur le Projet depuis ses débuts et comptent des dizaines d'années d'expérience. Nous ont également rejoints plus récemment des employés qui avaient déjà travaillé sur d'importants projets de réhabilitation, en Amérique du Nord ou ailleurs à l'étranger.

Notre personnel est chanceux de faire partie de ce projet. À ceux d'entre nous, et je parle aussi pour moi, qui ont choisi de s'installer à Port Hope, le Projet n'a pas seulement apporté un emploi. Nous nous sommes engagés envers cette communauté à faire de la santé et de la sécurité du public et de nos travailleurs, ainsi que de la protection de l'environnement, nos priorités absolues.

Votre soutien compte beaucoup pour nous. Nous vous tiendrons au courant des progrès au moyen de communications claires, répondront rapidement à vos questions, et vous donnerons l'occasion de vous exprimer.

A handwritten signature in black ink that reads "W van Veen". The signature is fluid and cursive.

Walter van Veen, M.A.Sc.,P.Eng.  
Directeur du projet de Port Hope

# Lancement officiel : construction en cours

Le lancement officiel du premier grand contrat de construction de la phase 2 du Projet de Port Hope a eu lieu le 30 novembre, à l'emplacement de la nouvelle usine de traitement des eaux usées de l'Initiative dans la région de Port Hope. Le coût de l'usine est estimé à 22 millions de dollars, et le contrat a été attribué à la société Kenaidan Contracting Ltd. de Mississauga.

Environ 50 invités se sont rassemblés au site de la future installation de gestion des déchets à long terme, où l'usine est construite, au sud de l'autoroute 401 et à l'est du chemin Brand.

Rick Norlock, député de Northumberland-Quinte West, a déclaré que l'attribution de ce contrat était un exemple de la façon dont le gouvernement du Canada donnait suite à sa promesse de faire avancer l'Initiative dans la région de Port Hope.

« L'attribution du contrat de l'usine de traitement des eaux usées est un important pas en avant dans le cadre du nettoyage et de la gestion à long terme sécuritaire des déchets radioactifs de faible activité à Port Hope, » a déclaré le député Norlock au nom du ministre des Ressources naturelles, l'honorable Joe

Oliver.

Les travaux de construction de la nouvelle usine devraient durer environ deux ans. L'usine traitera toutes les eaux de surface et souterraines recueillies à l'emplacement de l'installation de gestion des déchets à long terme durant sa construction, et l'eau provenant de l'intérieur du monticule quand ce dernier sera fini. La portée du contrat comprend aussi le déblayage du terrain et la réfection des routes sur le site.

Le processus de traitement à deux étapes fait usage des meilleures technologies connues pour éliminer une large gamme de contaminants. L'eau traitée respectera ou dépassera les normes réglementaires et améliorera de manière significative la qualité de l'eau en provenance du site déversée dans le lac Ontario, ce qui produira de nombreux bénéfices pour l'environnement et contribuera à mieux protéger l'écosystème des Grands Lacs.



MP Rick Norlock (foreground); Deputy Mayor Jeff Gilmer

## Promotion des possibilités économiques

Le Bureau de gestion de l'Initiative dans la Région de Port Hope (BG-IRPH) PHAI MO met l'accent sur la promotion des importants avantages économiques que le Projet apportera à la communauté.

En partenariat avec le bureau de développement économique de la municipalité et la communauté des affaires, le BG-IRPH a :

- accueilli plus de 16 séminaires du Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME), touchant ainsi plus de 300 entrepreneurs locaux;
- sensibilisé plus de 60 représentants d'entreprises locales et leur a offert une occasion d'établir des liens lors du premier petit-déjeuner d'affaires du BG-IRPH en août;

- apporté son soutien à la formation au service à la clientèle dans le but d'aider les entreprises à répondre aux questions sur le Projet, en distribuant 2 000 cartes postales informatives sur le Projet de Port Hope à des entreprises locales.

Le prochain séminaire du BPME aura lieu le 28 janvier au Lions Club. On y présentera de l'information sur les prochains contrats de l'IRPH et sur la façon dont les petits entrepreneurs peuvent former un partenariat pour profiter de ces possibilités d'emploi. Plus de mille nouveaux emplois et des retombées connexes de 0,40 \$ devraient être générés à la suite des projets de l'IRPH, estimés à 1,28 milliards de dollars.

## Comprendre le programme de contrôle radiologique de propriétés

Dans le cadre du programme de contrôle radiologique, chaque propriété du quartier 1 et quelques propriétés du quartier 2 feront l'objet d'un contrôle au cours des quatre prochaines années. Voici à quoi s'attendre :

### Étape 1 **Consentement et établissement du calendrier**

Tout d'abord, les entrepreneurs embauchés par le BG-IRPH examineront les renseignements radiologiques portés au dossier de chaque propriété. Ils communiqueront avec les propriétaires, ces derniers signeront une entente relative à l'accès et le calendrier d'exécution des activités de contrôle sera établi.

### Étape 2 **Tests**

Le contrôle de chaque résidence prendra jusqu'à six visites. Une surveillance du radon, des contrôles du rayonnement gamma intérieur et extérieur et un échantillonnage du sol auront lieu à chaque propriété.

À titre de mesure de sécurité personnelle, chaque propriété recevra un numéro unique d'identification du site, que les entrepreneurs utiliseront pour contacter les propriétaires.



Dossiers sur les propriétés



Mesure du rayonnement gamma à l'intérieur



Mesure du radon à l'intérieur

### Étape 3 **Examen et avis**

Chaque propriété fera l'objet d'un rapport, qui sera prêt au bout d'un an environ. Les résultats seront comparés aux critères de nettoyage de l'IRPH afin de déterminer si des déchets radioactifs de faible activité historiques sont présents sur la propriété.





Mesure du rayonnement gamma à l'extérieur

**Étape 4a** **Lettre de conformité**  
Environ 90 pour cent des propriétés ne nécessiteront aucun assainissement. Les propriétaires concernés recevront une lettre de conformité indiquant qu'aucune autre enquête n'est requise.

**Étape 4b** **Nettoyage, restauration et conformité**  
Quand une propriété doit être assainie, le BG-IRPH travaillera en collaboration avec le propriétaire afin de conclure une nouvelle entente qui permettra d'exécuter les travaux de réhabilitation et de restauration de la propriété. Une fois les travaux terminés, une lettre de conformité sera émise.



Réhabilitation

## Pourquoi il est si important de prendre part aux contrôles...

Participer au programme apporte d'énormes avantages aux propriétaires.

Les contrôles radiologiques permettront au Projet de déterminer si une propriété contient des déchets radioactifs de faible activité historiques. Si aucun n'est trouvé, le propriétaire recevra une lettre de conformité une fois que tous les contrôles auront été faits et les rapports établis. Cela éliminera le besoin d'exercer une surveillance de la construction lors de projets de construction au domicile ou lors d'une demande de permis de construction. Les lettres sur l'état radiologique ne seront plus nécessaires lors de la vente de la propriété.

Dans les cas où des déchets radioactifs de faible activité seront trouvés à une propriété, la lettre de conformité sera émise une fois l'assainissement terminé.

Pour la communauté, savoir que des propriétés contaminées dans le passé ont été assainies une fois pour toutes procurera aux générations futures une bonne tranquillité d'esprit.



Restauration des propriétés

# Nouvelles du projet de Port Hope

## Les deux premières campagnes du programme de contrôle de propriétés sont en cours

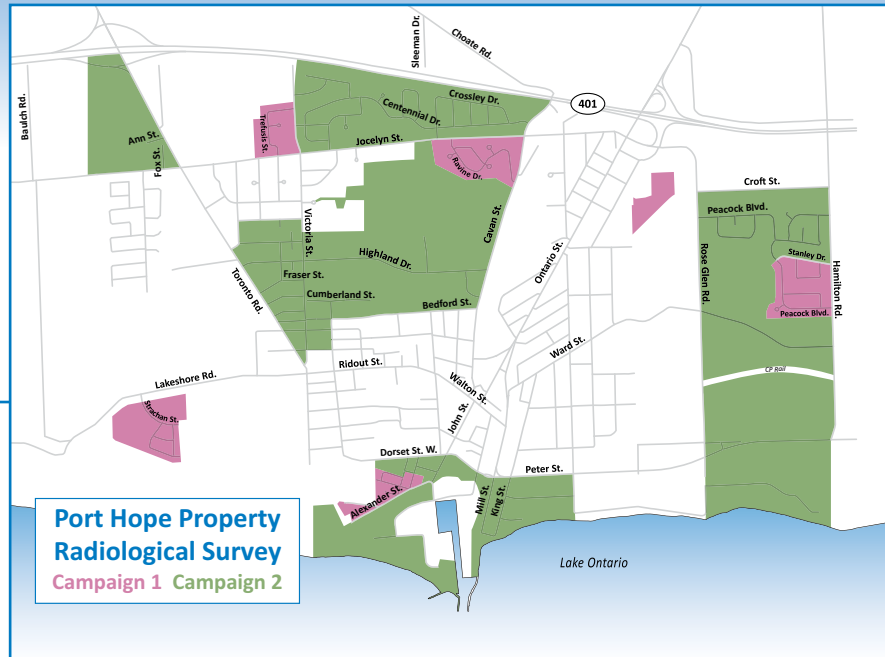
Dans le cadre du programme de contrôle radiologique de Port Hope, chaque propriété du quartier 1 et quelques propriétés du quartier 2 feront l'objet de contrôles à Port Hope au cours des quatre prochaines années, soit 4 800 propriétés en tout. Les travaux s'étaleront sur cinq campagnes successives, dont la première a commencé à l'été 2012 pour 450 propriétés, la deuxième commençant cet hiver pour 1 100 propriétés.

### Campagne n°1

Au cours des prochains mois, une équipe dirigée par SENES Consultants Limited retournera aux 450 propriétés sur lesquelles une surveillance du radon a eu lieu durant l'été. Cette fois, les enquêtes porteront sur le rayonnement gamma à l'intérieur et à l'extérieur, le rayonnement gamma de subsurface, l'échantillonnage du sol et la surveillance du radon d'hiver. Le programme prendra fin au printemps pour ces propriétés.

### Campagne n°2

La surveillance du radon aura lieu à la nouvelle année sur 1 100 autres propriétés. Les ententes relatives à l'accès et les formulaires d'établissement du calendrier, ainsi que les trousseaux informatives



Limites pour les campagnes n° 1 et 2

expliquant le but des contrôles, ont été envoyées par la poste en septembre.

Des appels de suivi sont placés en ce moment afin d'encourager les propriétaires à signer et renvoyer les ententes relatives à l'accès afin que les propriétés soient incluses dans la prochaine série de contrôles, qui commence en janvier.

Il est prévu qu'environ 10 pour cent des propriétés nécessiteront un certain degré d'assainissement quand les travaux de réhabilitation commenceront en 2015. Cela pourrait aller du remplacement de quelques pelletées de sol à un nettoyage intérieur ou extérieur plus approfondi.

« Les propriétaires ne peuvent que bénéficier de leur participation au contrôle des propriétés, » a affirmé Walter van Veen, directeur du Projet de Port Hope. « Après les contrôles, ou après le nettoyage, le cas échéant, tous les propriétaires recevront une lettre de conformité indiquant qu'aucune autre analyse n'est nécessaire. »

## Les travaux sur le terrain ciblent les sites non résidentiels

Les enquêtes sur le terrain à quatre endroits, soit le monticule provisoire de la rue Peter, le parc de la rue Caroline, l'école St. Mary's et la route le long de la canalisation abandonnée de l'installation de gestion des déchets Welcome, détermineront la portée des futures activités de nettoyage qui pourraient être nécessaires.

Dans le cadre du programme du contrôle radiologique de propriétés, les enquêtes comprendront la mesure du rayonnement gamma, l'échantillonnage du sol et, quand des bâtiments existeront, la surveillance du radon. Le personnel du Bureau de gestion de l'Initiative dans la région de Port Hope a rendu visite aux résidents et entreprises du voisinage afin de leur donner de l'information sur le travail et répondre à leurs questions.

Genivar Inc., de Markham, examinera la route le long de la canalisation abandonnée qui va de l'installation existante de gestion des déchets Welcome, dans le quartier 2 de Port Hope, au lac Ontario. La canalisation avait été installée en 1956 puis remplacée par une nouvelle canalisation



**Forage de trous le long de la canalisation abandonnée**

jumelle en 2009. Elle sert à déverser l'eau traitée de l'usine de traitement des eaux usées dans le lac Ontario.

Franz Environmental, de Mississauga, effectuera les enquêtes aux autres sites.

Les propriétés sur lesquelles on trouvera des déchets radioactifs de faible activité historiques seront nettoyées lorsque la nouvelle installation de gestion des déchets à long terme sera prête à recevoir les déchets de la communauté en 2015.

### *...Décision de la CCSN, suite de la page 1*

« L'obtention du permis modifié, ainsi que l'approbation de financement fédéral annoncée au début de 2012, sont un énorme pas en avant pour le Projet et la collectivité de Port Hope », a fait remarquer Christine Fahey, directrice générale du BG-IRPH. « Toutes les autorisations réglementaires sont désormais en place pour la phase de mise en œuvre. Cette décision est un tournant décisif dans nos efforts de mise en œuvre d'une solution sécuritaire à long terme quant à la gestion des déchets à Port Hope. »

Le BG-IRPH continuera de travailler étroitement avec la municipalité de Port Hope et de consulter les résidents locaux et d'autres intervenants



**Audience publique de la CCSN sur le Projet de Port Hope, le 24 octobre**

pour entreprendre l'excavation, le transport et la consolidation sécuritaire de 1,2 million de mètres cubes de déchets radioactifs de faible activité historiques dans une nouvelle installation de gestion des déchets conçue spécialement dans ce but.

Le nettoyage devrait commencer en 2015, dès que l'infrastructure nécessaire sera en place.

## Le Projet forme un groupe de liaison des citoyens

Le Bureau de gestion de l'Initiative dans la région de Port Hope (BG-IRPH) invite les membres de la communauté à mettre leurs compétences et leurs perspectives au service d'un nouveau groupe de liaison dans le cadre du Projet de Port Hope.

Le Groupe de liaison des citoyens (GLC) du Projet de Port Hope rassemblera des représentants de divers secteurs de la communauté afin de défendre une vaste gamme d'opinions et de points de vue. Le GLC permettra l'échange d'information et offrira une occasion de participer au Projet.

Le groupe sera formé d'au plus 12 représentants de diverses organisations de la collectivité, qui mettront l'accent sur des domaines comme l'environnement, les affaires, l'enseignement, la santé et la vie communautaire. Les membres du GLC suggéreront des moyens de renforcer les relations communautaires, contribueront à mieux faire comprendre le Projet et aideront à vérifier que les exigences en matière de surveillance environnementale ont été respectées.

Le BG-IRPH fera un appel d'intérêt au cours des deux prochains mois, en publiant des annonces localement, en envoyant des lettres à des organisations communautaires et en affichant une demande sur le site Web du BG-IRPH ([www.phai.ca](http://www.phai.ca)). La sélection des membres devrait se faire au début de la nouvelle année, et la première réunion devrait avoir lieu peu après.

Le CLG agira en complément à d'autres moyens mis en œuvre par le BG-IRPH pour diffuser de l'information et mobiliser le public, comme le Centre

d'échange de l'information, le bulletin du projet, les sondages sur l'attitude du public, les journées portes ouvertes et les séances d'information.

### Faisons connaissance

#### Catherine Jefferson



Catherine s'est jointe au BG-IRPH à titre de spécialiste principale en environnement en mars. Elle doit s'assurer que les engagements en matière de surveillance du suivi de l'évaluation environnementale pour les environnements naturels et socio-économiques sont respectés.

Catherine possède une maîtrise es sciences en toxicologie aquatique et a travaillé avec divers organismes gouvernementaux, dont le ministère de l'Environnement de l'Ontario, Environnement Canada et Santé Canada. Elle possède un solide bagage en élaboration de politiques et de lignes directrices environnementales et s'est spécialisée pendant de nombreuses années dans la gestion des eaux usées et de l'eau potable.

Catherine a emménagé à Port Hope il y a un an et dit que Port Hope est là où elle veut rester. « C'est une communauté fantastique. J'adore être si près de la rivière Ganaraska et du lac Ontario. Mes chiens et moi sommes heureux ici et avons hâte de mieux connaître la communauté. »

**Échange d'information sur le projet et Programme de protection de la valeur des biens immobiliers**

115 Toronto Road, Port Hope, ON L1A 3S4 • Tél: 905.885.0291 • Téléc.: 905.885.9344 • [info@phai.ca](mailto:info@phai.ca) • [www.phai.ca](http://www.phai.ca)

Trouvez-nous sur Facebook



Suivez-nous sur Twitter

